



UNIVERSITÉ
LAVAL

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la Grille de compétences des CPA et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec les universités afin d'établir la liste des cours préalables obligatoires qui satisfont aux exigences nationales et font ainsi partie du baccalauréat reconnu par le gouvernement.

COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE
**PROGRAMME
DE BACCALAURÉAT**
EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES
CONCENTRATION COMPTABILITÉ/EXPERTISE COMPTABLE



CPA COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS



facebook.com/devenirCPA
www.cpaquebec.ca



COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE PROGRAMME

L'étudiant à l'Université Laval doit s'assurer de réussir minimalement tous les cours préalables ci-dessous indiqués. Le programme de l'université comporte évidemment des cours additionnels qui font partie de sa structure de 90 crédits pour obtenir le diplôme.

Sigle	Nom du cours
Information financière	
CTB 1000	Comptabilité générale
CTB 2100	Comptabilité intermédiaire I
CTB 2101	Comptabilité intermédiaire II
CTB 3100	Utilisation des états financiers (si applicable)
CTB 3101	Regroupements d'entreprises
CTB 3200	Sujets spéciaux comptabilité financière
Comptabilité de gestion	
CTB 1001	Comptabilité de management
CTB 2102	Gestion des coûts
CTB 3103	Performance, décision et contrôle
Audit et certification	
CTB 2108	Gouvernance, gestion des risques et contrôle (ou CTB 2106)
CTB 3115	Fondements de l'audit (si applicable)
CTB 3190	Pratique de l'audit (ou CTB 3111)
Fiscalité	
CTB 2050	Fiscalité I
CTB 2107	Fiscalité du propriétaire dirigeant et de son entreprise
Finance	
GSF 1000	Finance
GSF 1010	Macroéconomie financière
Stratégie et gouvernance	
ADM 3050	Gestion stratégique des organisations
CTB 3000	Délibération éthique en comptabilité (si applicable)
Autres connaissances	
Technologies de l'information	
SIO 2000	Systèmes d'information et comptabilité (ou SIO 1000)
Droit	
DRT 1907	Droit des affaires et gouvernance
Économie	
GSF 1020	Économie de l'entreprise
Méthodes quantitatives et statistiques	
MQT 1102	Probabilités et statistique
Cours recommandés par l'Université Laval pour DESS-CPA	
CTB 3109	Séminaire en comptabilité
CTB 3112	Comptabilité du développement durable
CTB 3113	Planification fiscale du particulier et réorganisations corporatives

REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Jean-François Henri, Ph. D., FCPA, FCMA, ASC
Tél. : 418 656.7737 Téléc. : 418 656.7746
jean-francois.henri@fsa.ulaval.ca
Site Web : bit.ly/ulaval_cpa

MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu. Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2^e cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat. L'Université Laval exige une moyenne de 3,00/4,33.